



Avec le soutien de ....



Le 17 avril 2013

Monsieur le Ministre Stéphane LE FOLL  
Ministère de l'Agriculture,  
de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
78, rue de Varenne  
75349 Paris SP 07

Objet : stratégie pour le bien-être animal

Monsieur le Ministre,

Nous avons été plus de 2000 à manifester le 3 mars dernier à Paris pour exprimer notre opposition à l'élevage intensif en général et à un certain nombre de projets ou de réalisations emblématiques<sup>1</sup> en particulier. Nous avons constitué ce jour un rassemblement inédit.

Aujourd'hui nous voulons obtenir des résultats concrets en termes de réorientation des modes d'élevage.

Le bien-être des animaux est un élément clé dans la nécessaire rupture.

### **C'est pourquoi nous demandons à votre gouvernement**

- **une stratégie volontariste de soutien à des modes d'élevage particulièrement respectueux des animaux et à des démarches volontaires allant au-delà des normes minimales,**
- **un programme national de protection et de bien-être des animaux, doté de moyens humains et matériels, et ceci en toute indépendance des intérêts économiques,**
- **un programme agro-éthologique, parce qu'un projet agro-écologique crédible ne peut en aucun cas faire l'impasse sur le bien-être des animaux.**

**Vous trouvez en annexe nos demandes concrètes sur ces trois points.**

<sup>1</sup> tels que le projet des 500 ou 1000 vaches à Drucat (80132), les 474 840 poules pondeuses à Branges (71500), la porcherie de Heuringhem (62575), la porcherie de Chauvigny (86300), et d'autres.

Ces demandes pour le bien-être des animaux complètent bien votre programme et votre méthode annoncés le 18 décembre dernier dans le but de faire de l'agro-écologie une force pour la France, en utilisant chacun des leviers budgétaires de la PAC : verdissement, aides couplées, 2<sup>e</sup> pilier, MAE notamment « MAE systèmes » (hautement bienvenues), investissements, formation, innovation, coopération, groupes opérationnels et projets locaux, installation.

En intégrant pleinement l'objectif du bien-être animal vous donnerez une perspective d'avenir à tous les éleveurs désirant pratiquer des modes d'élevage dits alternatifs, moins intensifs, et plus respectueux des animaux. Pour que ces éleveurs soient protégés des effets dévastateurs de distorsions de concurrence, ils doivent en effet bénéficier à la fois d'un soutien public direct et d'une valorisation de leur production. L'enjeu est économique : préserver et créer de l'emploi en élevage, et faire émerger des prix justes assurant la viabilité des exploitations.

Nous attendons de la future loi d'avenir de l'agriculture et de la forêt qu'elle traduise une volonté politique forte pour l'objectif de protection et de bien-être des animaux.

Nous souhaitons avoir l'honneur de vous rencontrer au sujet de la mise en œuvre de ces demandes.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

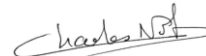
**France Nature Environnement**

Bruno Genty



**Protection  
Mondiale des  
Animaux de  
Ferme**

Charles Notin



**Compassion in  
World Farming**

Léopoldine  
Charbonneaux



**En particulier :**

**Alsace Nature**  
Maurice Wintz



**Ligue pour la  
Protection des  
Oiseaux**

Allain Bougrain-  
Dubourg



**Coordination  
Verte et Bleue**  
Jean Hascoet



**Association  
Intervillage pour  
un  
Environnement  
Sain**

Jean-Michel  
Jedraszak



**Côte d'Armor Nature  
Environnement**

Th. Dereux



**Comité Régional  
d'Etude pour la  
Protection et  
l'Aménagement de la  
Nature en Basse-  
Normandie**

Claudine Joly



**Poitou-Charentes Nature  
Environnement**

Pierre Guy



Pièces jointes :

Annexe au courrier

Tract « Respecter les animaux dans une agriculture écologique »

## Annexe

**Une stratégie volontariste de soutien à des modes d'élevage particulièrement respectueux des animaux et à des démarches volontaires allant au-delà des normes minimales signifie concrètement :**

- d'utiliser pleinement **les outils budgétaires et institutionnels disponibles** pour favoriser
  - des systèmes de stabulation confortables, sains, spacieux, structurés, et enrichis,
  - et l'accès des animaux au plein air,
- en particulier de rendre pleinement éligibles les opportunités offertes par **le 2<sup>e</sup> pilier de la PAC<sup>2</sup>**
  - pour des aides directes aux exploitations pour un bien-être animal supérieur aux normes minimales
  - et pour le développement de filières à haut niveau de bien-être animal,
- d'intégrer des critères de bien-être animal au niveau des **aides d'Etat** et des **aides des collectivités**, et pour **l'accès au foncier**,
- d'inciter **l'encadrement agricole** à s'approprier cet objectif.

**Un programme national de protection et de bien-être des animaux, doté de moyens humains et matériels, et ceci en toute indépendance des intérêts économiques, signifie concrètement :**

- de dynamiser, pour obtenir plus de résultats, **un réseau d'experts indépendants, intégrant les associations** spécialisées, pour
  - travailler sur l'évolution des systèmes et des pratiques, les objectifs, les priorités et les solutions techniques,
  - stimuler efficacement le transfert des connaissances et des innovations vers les pratiques,
  - promouvoir sans ambiguïté les systèmes particulièrement respectueux des animaux et notamment l'accès au plein air,
  - inspirer des innovations réglementaires et incitatives dans ce but,
- en particulier de mettre en œuvre, comme le font d'autres pays, **l'abandon de certaines mutilations de routine en améliorant les conditions d'élevage**,
- d'assurer la prévention et le traitement efficace de **la douleur des animaux** (l'expertise collective de l'INRA à ce sujet attend toujours d'être suivie d'effets concrets).2/2

**Un programme agro-éthologique désignant de manière opérationnelle les mesures à mettre en place, signifie :**

- de s'appuyer sur **l'éthologie en tant que science de référence concernant les animaux et leurs besoins comportementaux**,
- d'exprimer ainsi le **parallèle avec l'agro-écologie** qui s'appuie sur l'écologie, science de référence quant au fonctionnement et à la préservation des écosystèmes,
- de s'inspirer des **expériences concrètes, réussies, de programmes éthologiques existants**, puisque la Suisse les pratique depuis 20 ans, et ceci
  - pour la sortie régulière en plein air
  - et pour des systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux.

---

<sup>2</sup> Proposition de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) du 19 octobre 2011, **Article 34**, mais aussi diverses aides économiques et l'utilisation des fonds **LEADER** pour la création de filières.